



Communiqué de presse

Mercredi 13 décembre 2023

Volontaires Solidaires : faire vivre le partage, la fraternité et la citoyenneté à Grenoble

La plateforme Volontaire Solidaire, créée lors de la crise sanitaire du covid en 2020, est un service numérique destiné à faciliter l'entraide volontaire et bénévole sur le territoire de la Grenoble. Le partage, la fraternité et la citoyenneté sont au cœur de son fonctionnement. Volontariat, parrainage solidaire, aide aux migrant-es, entraide entre voisin-es... De nombreuses actions existent pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de s'investir dans la solidarité à Grenoble.

La plateforme est accessible sur <https://www.grenoble.fr/1700-volontaires-solidaires-de-grenoble.htm>

Les missions de volontariat

Pour réaliser des missions ponctuelles de solidarité aux côtés des associations et services de la Ville et du CCAS de Grenoble. Chaque mission est décrite sur la plateforme avec des informations pratiques (lieu, date, durée...). Par exemple, de l'accompagnement scolaire, de la distribution de colis alimentaires, de l'accueil des plus démunis-es l'hiver, etc. 125 missions ont été proposées via la plateforme, parmi elles, 27 missions sont toujours en recherche de bénévoles dans différents secteurs : accompagnement à la scolarité, récolte de denrées alimentaires, accueil, animation, etc.

Le parrainage solidaire

Pour créer des liens de convivialité entre des jeunes (étudiant-es ou autres) et des Grenoblois-es et contribuer ainsi à lutter contre l'isolement des uns et des autres. Ce parrainage peut prendre plusieurs formes : un échange téléphonique, des sorties ou un partage de repas par exemple.



REJOIGNEZ LA PLATEFORME
**VOLONTAIRES
SOLIDAIRES**

grenoble.fr/volontairesolidaires

La plateforme internet d'entraide volontaire et bénévole à Grenoble

Grenoble « Terre d'accueil »

Pour apporter une aide aux migrant-es selon ses possibilités, compétences et disponibilités. Par exemple, proposer un hébergement temporaire, donner de son temps pour accompagner des familles dans leurs démarches administratives, proposer des services de traduction ou encore donner des cours d'alphabétisation.

L'entraide directe entre habitant-es

Pour une mise en relation, en ligne et sans intermédiaire, entre des personnes qui recherchent de l'aide et celles qui en proposent. Comme pour proposer de faire les courses ou la promenade d'animaux de compagnie pour des personnes à mobilité réduite. Un système de géolocalisation permet de situer les volontaires et de privilégier ainsi l'entraide de voisinage.

Comment fonctionne la mise en relation ?

Lorsqu'une personne est intéressée par une proposition d'aide, elle se signale par l'option «Contact» dans la rubrique «J'ai besoin d'aide». Toutes les informations sont alors reçues par mail ou téléphone.